

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

## COMMUNE DE WIMEREUX

### Département du Pas-de-Calais

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 03 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,  
le trois décembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

#### DÉLIBÉRATION N° 20251203\_17

↳ Prise en charge des frais d'inscription et de scolarité de membres de deux associations musicales wimereusiennes au conservatoire du Boulonnais - Année 2025-2026.

---

#### Date de la convocation

▪ 27 novembre 2025

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

#### Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mmes DUQUESNE Cécile, KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mme NOURTIER Fabienne, M. BUTCHER Gérard, Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIÉVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BERNARD Sabine, MM. SENEAL Yannick, MARLOT Loïc, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

#### Absents excusés ayant donné procuration

Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme HECTOR Ludivine	à	Mme DUQUESNE Cécile
Mme NOËL Laure	à	M. BOUTLEUX Guy
M. LEPRÊTRE Médéric	à	Mme KOROL Renée

#### Absents excusés sans procuration

Mme BARDEAUX Sandrine  
M. JOLIE Pascal  
Mme SAUVAGE Edith  
Mme GUILLOU Elodie  
M. LAMIRAND Christophe  
Mme REBOUL Sophie

#### Absents non excusés

Mme HEMBERT Axelle  
M. PORTUÈSE Aurélien.

#### A été nommé secrétaire de séance

M. DEVIN Serge

**SERVICE ANIMATION**

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ  
DE MEMBRES DE DEUX ASSOCIATIONS MUSICALES WIMEREUSIENNES  
AU CONSERVATOIRE DU BOULONNAIS - ANNÉE 2025-2026**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, dans le cadre du transfert de la compétence « Culture-Ecole de Musique » à la Communauté d'agglomération du Boulonnais depuis septembre 2007, la prise en charge des frais d'inscription, de formation musicale et instrumentale de trois membres de deux associations pour un montant total de **534 €** (*cinq cent trente-quatre euros*). Cela concerne :

2 membres de la **Musique de Wimereux** :

**Raymond SWEDRAK**, résidant à Wimereux, pour un montant de 136,00 € (*inscription 25 €, frais de scolarité C.A.B. 111 €*).

**Noémie COURQUIN**, résidant à Wimereux, pour un montant de 199,00 € (*inscription 25 €, frais de scolarité C.A.B. 174 €*).

1 membre de l'**Harmonie municipale de Wimereux** :

**Eric DELPIERRE** résidant à Boulogne-sur-Mer, pour un montant de 199,00 € (*inscription 25 €, frais de scolarité C.A.B. 174 €*).

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**ADOpte** la prise en charge des frais d'inscription, de formation musicale et instrumentale de trois membres de l'Harmonie Municipale et de la Musique de Wimereux.

**DIT** que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'année en cours.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,  
**Serge DEVIN.**

**#signature#**